

## PROGRAMME.

Air de Bande

Discours du Président, L. H. Pâquet.

Rapport du Secrétaire, E. Méthot, académicien.

Promotions aux grades académiques.

Air du Chalet, (Adam.) chanté par M. S. Morel.

LECTURE DE DEVOIRS inscrits dans les cahiers d'honneur.

Musique vocale.—Chœurs des Montagnards.

Dialogue de Lucien.—(Ménippe refuse à Charon le prix du passage de Styx.)—Mercure, Ménippe, Charon, A. Gosselin, W. Couture, J. Bédard, candidats.

Stadaconé, danse sauvage, composée et exécutée par M. Ern. Gagnon,

Scène comique.—La Savantasse et le Sceptique. N. Fortier, A. Le-page, J. Martin, académiciens.

Les Prières, composition française, par N. Laliberté, élève de Rhétorique.

Musique vocale, Nocturne à quatre voix.

LECTURE DE COMPOSITIONS FRANÇAISES ET LATINES inscrites dans les cahiers d'honneur.

Miserere de Trouvère (Verdi) pour violon, piano et harmonium : MM. S. Morel, E. Gagnon et A. Paré.

Remerciement du Président,

Air de Bande.

## LES ALLOPATHES SONT VAINQUEURS.

Les journaux d'Europe nous apprennent que le grand procès entre les Allopathes et les Omeopathes, qui a eu un si grand retentissement dans toute l'Europe, vient de se terminer à l'avantage des premiers. En l'honneur de ce signalé triomphe, 400 médecins, allopathes assistèrent à un banquet splendide, donné à Paris le 29 mars dernier. Cette nouvelle va réjouir le docteur Painchaud, le plus plus allopathe des allopathes de Québec, et qui, on le sait, a combattu jusqu'à l'épuisement pour défendre, apied pied, son

système qui menaçait de s'écrouler devant l'omeopathie. Comme cette nouvelle va le délasser des fatigues qu'il a essuyées pendant le combat, il ne sent déjà plus, nous en sommes sûr les quelques blessures que l'on ne peut éviter quand on combat avec acharnement. Le vieux dogue à terrassée, le barbet; le bon Dr. nous l'avait prédit.

## ERRATA.

Messieurs les Collaborateurs,

Ayez donc la complaisance de corriger les fautes typographiques suivantes, qui se trouvent dans mon épigramme de Louis-Michel.

Deuxième vers, au lieu de *encore*, lisez *encor*; Onzième vers, au lieu de *ennemis*, lisez *ennuis*.

JAMBON.

## UN PENDANT AU PROCÈS ACHILLE vs. NEWMAN.

On se rappelle l'inique sentence rendue en Angleterre contre le Dr. Newman, sur la poursuite de l'apostat Achilli; sentence qui faisait dire au *Times* de Londres :

“ Nous croyons qu'on vient de porter un coup terrible à l'administration de la justice dans ce pays, et que les catholiques romains auront à l'avenir de bonnes raisons d'affirmer qu'il n'y a pas pour eux de justice à attendre, dans les causes de nature à soulever les sentiments protestants (*protestant feeling*) des juges et des jurés.”

On se rappelle encore le mot devenu célèbre de l'écrivain anglais, qui—parlant de ce même procès et commentant ces singulières paroles du président au tribunal, le juge Campbell : “ Dieu merci nous n'avons pas de tribunal de l'Inquisition.”—disait-il : “ Peut-être que les peuples de l'Italie ont à remercier Dieu de n'avoir point de tels juges et de tels jurés.”

Eh! bien, les Etats-Unis viennent de nous donner un second exemple d'une semblable administration de la justice, et la mesure de la valeur des procès par jury.

L'apostat Chiniquy avait, marchant

sur les traces de ses devanciers, poursuivi le Père Brunet pour diffamation de caractère,—c'était un cas tout à fait analogue au Dr. Newman : personne ne croyait cette poursuite sérieuse, et depuis longtemps le plaignant avait suspendu ses procédés; mais voilà que M. Chiniquy, profitant du mouvement protestant, fait récemment en sa faveur, insiste dans sa demande et voilà qu'un jury vient de condamner Le Père Brunet à \$4,625 de dommages-intérêts.

Nous n'avons pas encore de détails précis sur les procédures; nous espérons en recevoir bientôt; mais pour juger de *l'animum* qui a présidé à toute cette affaire et du motif du jugement, il suffit presque de citer les paroles suivantes, extraites d'un article du journal le *Kankakee Democrat* :

“ Que les ennemis de la liberté et des progrès religieux, moraux, intellectuels—les ennemis de la presse, des écoles libres et de la Bible (*Word of God*) qui vivent non seulement aux Illinois et en Canada, mais dans le monde entier, reçoivent une leçon de ce verdict, qu'un honnête et intelligent jury américain a osé rendre, sans se laisser entraîner loin du chemin du devoir par les menaces et les inventions des prêtres et sans se laisser intimider par les menaces d'être goudronnés et emplumés, pour oser accomplir leur devoir.

.....  
Nous adressons cette bonne nouvelle à notre ami du *Courrier du Canada* et à notre très honnête correspondant de Québec-Bourbonnais, (*Note du C*: nos lecteurs sauront ce que cela veut dire dans notre prochain numéro.) Les hérétiques et les viles protestants du Comté de Kankakee sont déterminés à soutenir l'intégrité de leurs droits, ne voulant pas recevoir d'autres ordres que ceux de la parole de Dieu, et marchant dans le sentier du devoir, *libres en tout* ce qui peut donner une noble virilité et qui peut aider à reconcilier Dieu avec l'homme, sa créature.”

Aussi ce ne sont point des juges, mais des américains qui décident, c'est comme protestants qu'ils condamnent le P. Brunet à quatre mille piastres de domg.